



formation professionnelle et démission

Par **Audrey273**, le **14/11/2008** à **18:37**

bonjour, je travaille au CHU de Montpellier depuis octobre 2003 d'abord en tant qu'ASH. Puis j'ai pu rentrer en formation professionnelle d'aide soignante en 2008. Je travail maintenant en gériatrie depuis le mois de juillet dans un service du CHU et je voudrais savoir si je dois des années à l'hôpital étant donné qu'ils m'ont financé ma formation. Si quelqu'un en sais un peu plus merci beaucoup.

Par **jeetendra**, le **14/11/2008** à **19:43**

bonsoir, s'ils ont financé votre formation, [fluo]il y a obligatoirement[/fluo] [fluo]une contrepartie,[/fluo] que dit le contrat de formation, cordialement